

**Fédération des Réseaux du Parvis
Assemblée Générale 2018 à St Jacut de la Mer**

Décisions et vote en A.G.

Les associations présentes ou représentées à l'AG totalisent 51 voix.

A. Les rapports

1. Rapport général d'activités – Georges Heichelbech

Rapport sur les relations internationales – Jean-Pierre Schmitz

Rapport de l'OCL – Jean Riedinger

Rapport du groupe Evangile et Société – Lucienne Gouguenheim

Rapport du collectif des Amis de Parvis – Jean-Pierre Macrez

Rapport de l'équipe de rédaction de la revue Les Réseaux du Parvis – Jean-Paul Blatz

Rapport sur le site Web – Maurice Elain

Approbation à l'unanimité du rapport d'activités incluant l'ensemble des autres rapports.

2. Rapport financier – Jean-Bernard Jolly

Présentation du compte d'exploitation

Présentation du bilan au 01/10/2018

Bilan adopté et quitus au trésorier : 49 voix pour – 1 voix contre – 1 abstention.

Présentation du budget prévisionnel

Rectificatifs :

- La subvention du GES sera remise à 500€.
- La cotisation de 150 € à WAC-I a été payée deux fois en 2018. La somme prévue sur ce poste dans le budget 2019 sera reportée sur la donation à Global Council Network qui passe ainsi à 250 € au lieu de 100. Les totaux restent donc inchangés.

Budget prévisionnel adopté par 50 voix pour et 1 abstention avec ces 2 rectifications.

Montant de la cotisation : maintien de la situation actuelle adopté par 48 voix pour et 3 abstentions.

B. Les orientations :

1. International

Demande d'accréditation auprès de la Commission Européenne (cf. annexe 1)

Constitution d'un groupe de personnes intéressées : Didier Vanhoutte – Sophie Blin – Elisabeth St Guily – Raoul Trochet

Proposition adoptée : Contre 1 - Abstentions 3 - Pour 47

2. Communication

Communiqué proposé par FHEDLES

Vote pour le principe d'un communiqué : Contre : 0 – Abstentions 2 – Pour : 49

Procédure :

Marie-Anne est mandatée pour rédiger une nouvelle mouture du communiqué intégrant les éléments du débat. Procédure adoptée à l'unanimité. (cf. annexe 2)

Communication Facebook – Babeth St Guily

Présentation du travail de l'atelier Facebook. (cf. annexe 3)

Une charte de la page Facebook « réseaux du Parvis » sera rédigée et publiée, elle sera la référence pour les modérateurs de la page.

3. « Des mots pour dire notre espérance »

Proposition d'un colloque sur les Parvis – Jean-Pierre Macrez

Ce projet pourrait être mis en œuvre dans le cadre des 20 ans des Réseaux du Parvis. Le GES propose d'être l'instance de rassemblement des réflexions et des idées.

Procédure : les personnes intéressées feront une proposition au CA du 9 mars.

Procédure adoptée à l'unanimité

Conseil d'Administration - 1^{er} décembre 2018
--

Election des membres du bureau

Candidats :

Renouvellement :

- Georges Heichelbech qui quittera la présidence dans un an
- Dominique Lerch
- Jean-Bernard Jolly qui demande d'urgence un trésorier adjoint
- Marie-Anne Jehl
- Clément Maury

Membres de droit :

- Jean-Paul Blatz – revue Les Réseaux du Parvis
- Claude Naud - Temps Présent

Membres experts :

- Maurice Elain - expert pour le site web
- Jean-Pierre Schmitz viendra à la demande du bureau pour les questions internationales

Aucune autre candidature ne se manifeste...

Les 5 candidats au renouvellement sont reconduits à l'unanimité par 21 voix.

Les responsabilités des membres du bureau sont inchangées.

Si personne ne rejoint le bureau en cours d'année, il est envisagé de ne faire une grande AG de 3 jours qu'une année sur deux ; l'AG 2019 se tiendra donc sur une seule journée en région parisienne.

Calendrier

Bureau : 25 janvier 2019 – 8 mars 2019 – 20 septembre 2019 - juillet 2019

C. A. : 9 mars - 21 septembre

Annexe 1

Proposition du bureau à la suite du CA de septembre 2018

Objectifs :

- Elargir l'action internationale des Réseaux du Parvis ;

- Faire entendre d'autres voix chrétiennes que celle des institutions d'Eglises (COMECE) auprès de la Commission Européenne.

Modalités (cf. article 17 du Traité de Lisbonne)

- Demander l'accréditation de la Fédération des Réseaux du Parvis auprès de la Commission Européenne ;
- Participer régulièrement aux consultations organisées par la Commission Européenne.

Conditions de faisabilité : Constitution d'un groupe de personnes, membres d'associations des Réseaux du Parvis, chargées, avec le soutien d'Alain Vivien et en lien avec le Réseau Européen Eglises et Libertés, de :

- Constituer et déposer le dossier de demande d'accréditation ;
- Déléguer au moins un représentant aux consultations organisées par la Commission Européenne ;
- Débattre en son sein et consulter le bureau et/ou le C.A. des Réseaux du Parvis avant toute prise de position publique.

Annexe 2

Communiqué de presse

Eglise Catholique : on ne réforme pas un champ de ruines, il faut reconstruire à neuf !

Réunies en AG du 30 novembre au 2 décembre, les associations qui constituent Les Réseaux du Parvis expriment leur grande inquiétude devant la situation provoquée par le comportement actuel de l'Eglise catholique. De nombreuses révélations aggravent régulièrement le scandale lié aux abus sexuels et pédophiles commis par des prêtres et au silence de la hiérarchie qui les a couverts, au prix de la souffrance et parfois de la vie de ceux et celles qui ont été victimes de tels abus.

Nous redisons notre solidarité inconditionnelle avec les victimes de ces abus et avec tous ceux et celles qui souffrent et se battent avec elles.

Nous rappelons aussi que ce scandale est le symptôme d'une crise plus profonde. Celle-ci affecte non seulement la crédibilité de l'institution catholique mais, à terme, son existence même et l'avenir de la transmission du message de l'Évangile.

Ces douloureux événements nous obligent à poursuivre une critique résolue et une réflexion de fond sur les causes structurelles et de long terme de cette situation, que le pape François lui-même a dénoncées en mettant en garde contre le cléricalisme.

Depuis de longues années, Les Réseaux du Parvis élaborent des solutions auxquelles l'institution est restée sourde. Mais notre Eglise ne se résume surtout pas à une institution dépendante d'une hiérarchie. Elle est avant tout, aux côtés d'autres croyants au Dieu de Jésus, un peuple de chrétiennes et chrétiens responsables, ensemble et à égalité, de la mise en œuvre du message libérateur de l'Évangile. Pour refonder l'Eglise sur ces bases, il ne sera jamais trop tard.

Annexe 3